

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE SAMEDI 14 JANVIER 1899

POUR

L'INAUGURATION DU BUSTE D'ALPHONSE DE CANDOLLE

ET POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENÈVE •

IMPRIMERIE ARNOLD MALAVALLON

Péligserie, 18.

1899

RAPPORT DU RECTEUR

PAR

M. le Prof. C. SORET

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ETAT,
MESDAMES, MESSIEURS,

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que la Loi du 13 septembre 1873 a transformé en Université la vieille Académie de Genève. Voici vingt-cinq ans, presque jour pour jour, qu'Edouard Humbert, le recteur alors en charge, a ouvert, le 31 décembre 1873, la première séance solennelle qui se soit tenue dans l'Aula. Le charmant discours qu'Edouard Humbert prononça dans cette occasion mémorable, j'aurais été tenté de m'en emparer pour aujourd'hui et d'en substituer simplement la lecture à celle de mon propre rapport ; vous y auriez gagné et moi aussi. Mais peut-être auriez-vous trouvé par trop pratique cette manière de m'acquitter de mes fonctions.

Fait intéressant qu'Edouard Humbert relevait en passant, le rajeunissement de la vénérable Académie amenait d'emblée un renouveau d'activité intellectuelle parmi la jeunesse genevoise : en 1873 pour la première fois depuis longtemps, des concurrents se présentaient pour presque tous les concours académiques, et les prix annoncés sur les programmes sortaient du domaine des choses purement virtuelles.

L'heureux présage que voyait là le premier recteur de l'Université, vous savez, Mesdames et Messieurs, qu'il s'est en grande partie réalisé.

Dans ces vingt-cinq ans, le nombre de nos étudiants réguliers est devenu cinq fois plus grand ; cent-soixante-huit travaux ont été récompensés dans nos concours ; six-cent-trente-quatre thèses ont été publiées dans les diverses Facultés ; ce sont là les signes extérieurs d'une activité et d'une prospérité dont nous pouvons nous réjouir.

Hélas ! pourquoi faut-il que nous ayons aussi à compter tant

de places vides parmi nous ! Il ne reste plus personne de ceux qui prirent la parole à la séance du 31 décembre 1873 ; Edouard Humbert, Charles Le Fort, Henri-Frédéric Amiel, Joseph Hornung, qui proclamaient les noms des lauréats, ont tous disparu, et beaucoup d'autres après eux. Cette année encore la mort nous a enlevé deux professeurs ordinaires.

M. Pierre Vaucher, que nous avons eu le chagrin de perdre le 7 juin dernier, occupait une place éminente parmi les historiens de la Suisse ; il était aussi un maître incomparable par l'affection qu'il portait à ses élèves, et par l'influence qu'il exerçait sur les nombreux disciples dont il aimait à se sentir entouré. Professeur depuis 1865, doyen de la Faculté des lettres, vice-recteur, puis recteur, il a vécu pour l'Université qui le considérait comme un de ses chefs et qui gardera précieusement son souvenir.

Le 17 décembre, nous avons éprouvé un nouveau deuil en la personne de M. Denis Monnier professeur de chimie biologique depuis 1876. M. Monnier a contribué pour une large part à l'élaboration des plans de l'Ecole de chimie et à la remarquable installation de cet institut. Esprit inventif, il fut l'auteur d'un grand nombre d'applications ingénieuses et de procédés utiles aux arts et à l'industrie ; modeste et aimant peu les controverses, il restait volontiers dans son laboratoire ; ceux qui avaient l'occasion de l'y visiter savent quel bon accueil et quelle complaisance l'on rencontrait auprès de cet excellent collègue.

Nous ne saurions enfin omettre de rappeler ici que l'Université a pris sa part du deuil causé dans le pays tout entier par la mort de M. le Conseiller d'Etat Alexandre Gavard, ce magistrat remarquable par ses talents et sa puissance de travail, qui, chargé à deux reprises du Département de l'Instruction publique, avait consacré à la grande tâche qui lui était dévolue toutes ses forces et tout son dévouement.

Nous dirons maintenant quelques mots des faits d'ordre administratif qui se sont produits dans l'Université au courant de l'année 1898.

M. le prof. Henri Fazy, élu Conseiller d'Etat l'année dernière, a renoncé à son cours d'histoire de Genève, qui a été confié pour le semestre d'été à M. le prof. Ch. Borgeaud. M. le prof. Alfred Vincent, également élu Conseiller d'Etat, est toujours remplacé par M. le D^r Ernest de Marignac.

La disparition de M. Pierre Vaucher a entraîné des changements importants dans l'organisation de l'enseignement des

sciences historiques à la Faculté des lettres. Cet enseignement comprend maintenant les chaires suivantes : Une chaire d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne à laquelle M. le prof. De Crue a été appelé ; — une chaire, non encore repourvue, comprenant l'histoire ancienne comme enseignement principal, et l'histoire contemporaine ; — une chaire d'histoire nationale qui a été confiée à M. Ch. Borgeaud et qui englobe le cours d'institutions politiques de la Suisse que M. Borgeaud faisait précédemment à la Faculté de droit ; — enfin une chaire extraordinaire d'archéologie non encore repourvue. — A la Faculté de droit, M. Borgeaud a été appelé en outre à une chaire ordinaire de droit constitutionnel comparé.

MM. les prof. L. Duparc et A. Pictet sont chargés, pour la fin du semestre, le premier de la chimie analytique, le second de la chimie biologique, enseignements laissés en souffrance par le décès de M. Monnier. — M. le prof. Gabriel Oltramare a obtenu un congé temporaire pour une partie de ses cours ; il est suppléé par M. le prof. Cailler. — M. le prof. Brun a dû également demander un congé pour raisons de santé ; M. le prof. Chodat a été chargé de la suppléance.

Quelques nouveaux privat-docents se sont inscrits, MM. Penard, Roget et Braun.

Le nombre total des personnes qui suivent les cours pendant ce semestre est de 948 ; il était de 1025 en 1898, de 862 seulement en 1897 ; si nous ne prenons que les étudiants réguliers nous trouvons actuellement 744 inscriptions, contre 762 en 1898 et 674 en 1897. Nous n'avons pas à nous plaindre, la marche en avant se poursuit au milieu de quelques oscillations inévitables.

Résultats satisfaisants également du côté des examens de grades. L'an dernier le rapport du recteur accusait 112 diplômes délivrés ; cette fois-ci nous en trouvons 120 : 19 baccalauréats, 7 diplômes de chimiste et 14 doctorats à la Faculté des sciences ; 10 baccalauréats et 8 licences à la Faculté des lettres et des sciences sociales ; 15 licences et 3 doctorats à la Faculté de droit ; 2 baccalauréats à la Faculté de théologie ; et enfin 17 baccalauréats, 8 diplômes de pharmacien et 17 doctorats à la Faculté de médecine.

A la Faculté des lettres un changement important a été fait dans l'organisation du séminaire de français moderne par l'introduction d'un certificat d'aptitude à l'enseignement du français moderne, que les membres réguliers du séminaire pourront

obtenir après examen. Au séminaire ont été rattachés les cours de vacances, qui, depuis 1892, grâce au zèle et aux efforts ininterrompus de M. le prof. Bernard Bouvier et de ses collaborateurs, se sont progressivement améliorés dans leur organisation et ont servi de modèle à plusieurs institutions analogues récemment créées dans d'autres Universités. Cet été, ces cours ont réuni un total de 383 participants ; nos félicitations au dévoué secrétaire-administrateur !

Au laboratoire de physique, un crédit voté spécialement par le Grand Conseil a permis d'établir une installation électrique tout à fait satisfaisante. Cette installation a été combinée par M. J. Graizier, chef des services électriques de la Ville, et ancien préparateur au laboratoire de physique, qui s'est mis gracieusement à notre disposition, et par M. René Thury, l'ingénieur bien connu de la Compagnie de l'Industrie électrique. Nous sommes heureux d'avoir cette occasion d'exprimer à ces Messieurs toute notre gratitude.

La Société académique continue à jouer auprès de nous le rôle d'une fée bienfaisante. Le laboratoire de botanique lui doit cette année un matériel de stérilisation et d'étuves destiné à l'étude de cultures de végétaux inférieurs ; la bibliothèque de mathématiques et celle de théologie lui sont redevables d'acquisitions importantes. Grâce à elle encore, le laboratoire de psychologie expérimentale a pu augmenter notablement son outillage.

Nos divers enseignements sont donc loin de rester stationnaires ; néanmoins, l'accroissement du nombre de nos étudiants et du nombre de nos cours n'est pas sans entraîner des difficultés matérielles ; les locaux existants ne suffisent plus ; les lacunes qui ont déjà été signalées à cet égard deviennent chaque jour plus frappantes, et des mesures devront certainement être prises dans un avenir peu éloigné, si l'on veut que notre Université garde son rang au milieu des autres Universités suisses.

Je n'entrerai pas dans le détail des congrès et solennités diverses auxquelles l'Université de Genève a eu l'occasion de se faire représenter. Nos délégués se sont rendus à Zurich, à Vienne, à Budapest, à La Haye, à St-Petersbourg, déployant une puissance de locomotion au moins égale à leur bonne volonté pour établir et maintenir des relations personnelles avec nos collègues des autres pays. Je rappellerai seulement que, plus près de nous, M. le prof. Paul Chaix a célébré le 1^{er} octobre son 90^{me} anniversaire, que la Société de Zofingue a fêté le 7

mai ses soixante-quinze ans d'existence ; le premier de ces deux jubilés a été peut-être un peu plus tranquille que l'autre... C'est de bon cœur que l'Université s'est associée à tous les deux, heureuse d'apporter ses félicitations au doyen de ses professeurs honoraires et à la doyenne de ses Sociétés d'étudiants.

Je venais d'écrire joyeusement les lignes qui précèdent, lorsque le 25 décembre est survenue une catastrophe qui aurait pu anéantir tous les résultats acquis, et rendre pour longtemps impossible le fonctionnement de la Faculté des sciences. Un incendie, dont les causes n'ont pu être élucidées, s'est déclaré à cinq heures du matin dans le laboratoire de physique, ruinant en peu d'instants l'atelier du préparateur, le laboratoire particulier du professeur, et une chambre pleine d'instruments dont beaucoup avaient, outre leur valeur intrinsèque, un réel intérêt historique ; chose plus grave encore, le feu gagnant l'étage supérieur a consumé un local où M. le prof. Chodat conservait son herbier, et a détruit des collections précieuses et le travail de bien des années. Je suis certain, Messieurs et chers collègues, d'être votre interprète en disant à M. Chodat que l'Université prend cordialement part à son chagrin, et pense avec reconnaissance aux services dévoués qu'il lui a rendus, et qu'il lui rendra encore, malgré ces difficultés nouvelles. Grâce à l'appui des autorités, à la bonne volonté de nos employés, des entrepreneurs et des ouvriers qui ont été chargés du déblaiement, grâce aussi à l'aide obligeante de plusieurs de nos élèves et collaborateurs, on a pu parer au plus pressé, les cours et laboratoires se sont rouverts à la date fixée par le règlement, et la marche normale de l'Université n'a pas été arrêtée.

Mesdames et Messieurs,

Par suite d'une décision du Sénat et pour ne pas trop surcharger le programme de cette séance, nous avons dû prier ceux de nos collègues qui ont à nous exposer les décisions des jurys des divers concours universitaires, de réserver leurs rapports complets pour la publication qui en sera faite prochainement et de se borner pour aujourd'hui à nous en communiquer des extraits. C'est vous dire que je ne saurais garder plus longtemps la parole. Pourtant je dois encore ajouter quelques mots.

Dans la séance du 31 décembre 1873, Edouard Humbert ter-

mina son rapport en rendant hommage à la mémoire d'Auguste de la Rive, le grand physicien décédé quelques mois auparavant. Aujourd'hui aussi nous avons à rappeler d'importants souvenirs scientifiques.

M. Casimir de Candolle, M. Lucien de Candolle, et M. Louis Pictet ont fait don à l'Université du buste de leur père et grand-père, l'illustre botaniste Alphonse de Candolle. Dans quelques instants, l'État de Genève représenté par M. le Conseiller d'Etat Henri Fazy, et l'Université, représentée par M. le professeur Chodat, doyen de la Faculté des sciences, prendront possession de ce beau bronze, dû au talent si apprécié de notre compatriote, M. Hugues Bovy, et destiné à être placé prochainement dans le vestibule de l'Aula.

Alphonse de Candolle a été un savant de premier ordre. Dès 1874, il fut placé, par le jugement de ses pairs, au nombre des huit associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, obtenant ainsi, comme avant lui les Genevois Théodore Tronchin en 1778, Charles Bonnet en 1783, Horace Bénédicte de Saussure en 1790, Augustin-Pyramus de Candolle en 1826 et Auguste de la Rive en 1864, la plus haute distinction qui puisse couronner la carrière d'un homme de science. Fruit d'une longue vie tout entière consacrée au travail, son œuvre est immense, et s'étend bien au delà des limites de la botanique pure. Il ne m'appartient pas d'en parler, mais, sans empiéter sur ce que des voix plus autorisées que la mienne auront à vous dire tout à l'heure, qu'il soit permis au recteur d'exprimer lui aussi à Messieurs de Candolle et Pictet, la reconnaissance de l'Université. Il est juste et il est bon que notre jeunesse universitaire se souvienne de ceux qui ont contribué à faire de notre petite cité autre chose qu'une simple bourgade. Sans doute ces hommes-là ont été grands par les facultés exceptionnelles qu'ils avaient reçues, mais ils ont été grands aussi par l'usage qu'ils en ont su faire et chacun de nous peut au moins essayer de suivre l'exemple de leur vie laborieuse, de leur probité scientifique et leur amour désintéressé de la vérité.

Après le Rapport du Recteur, MM. les étudiants chantent un chœur sous la direction de M. O. Barblan.